



Livret d'accueil

SAISON 2016/2017



Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Présentation du club | 2 |
| 1.1. Le club en quelques mots..... | 2 |
| 1.2. Organigramme du club..... | 2 |
| 1.3. Les disciplines | 4 |
| 1.3.1. Le Cross-country (XC) | 4 |
| 1.3.2. La Descente (DH) | 4 |
| 1.3.3. Le Trial | 4 |
| 1.3.4. L'enduro..... | 4 |
| 1.4. Les catégories | 5 |
| 2. L'inscription | 6 |
| 2.1. Cotisation | 6 |
| 2.2. La licence | 6 |
| 2.3. La charte du club | 7 |
| 3. Les entrainements..... | 8 |
| 3.1. Ou, quand et avec qui ?..... | 8 |
| 4. Vélo et équipements | 9 |
| 4.1. Le vélo..... | 9 |
| 4.2. Le casque | 9 |
| 4.3. Les gants | 10 |
| 4.4. Les lunettes | 10 |
| 4.5. Les chaussures..... | 10 |
| 4.6. Le bidon ou poche à eau | 10 |
| 4.7. Les cuissards ou short..... | 11 |
| 4.8. Les maillots et vestes..... | 12 |
| 4.8.1. Les maillots | 12 |
| 4.8.2. Les vestes..... | 12 |
| 5. Les compétitions | 13 |
| 5.1. Les TRJV | 13 |
| 5.2. Les TDJV..... | 14 |
| 5.3. Les coupes de Bretagne de cross country | 14 |
| 5.4. Les coupes de Bretagne de descente | 15 |
| 5.5. Planning des compétitions (de janvier à décembre 2016)..... | 16 |
| 6. Les manifestations du club..... | 17 |
| 6.1. Le loto et le repas du club | 17 |
| 6.2. L'organisation de compétitions | 17 |
| Contact | 18 |

1. Présentation du club

1.1. Le club en quelques mots

Le club Team Bikers 22, créé le 30 septembre 1992, est une association affiliée à la Fédération Française de Cyclisme, proposant à ses adhérents des cours de VTT.

Le siège social est fixé à la maison des associations, 1 place des Martray à Jugon-les-Lacs.

L'association est dirigée par un conseil de membres, élu par l'assemblée générale, il est renouvelable par tiers sortant chaque année. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'administration choisit, chaque année, parmi ses membres:

- Un président
- Un ou des vices présidents
- Un secrétaire et éventuellement un secrétaire adjoint
- Un trésorier et si besoin un trésorier adjoint
- Un délégué sécurité
- Un délégué correspondant

Notre association a pour but de:

- Développer et organiser la pratique du VTT sur le territoire communautaire.
- Développer et promouvoir le VTT loisir par l'intermédiaire de la station VTT Arguenon Hunaudaye.

Le bureau dénombre 21 membres dont 7 composent l'équipe directrice.

Pour la saison 2016 le club comporte 82 licenciés.

1.2. Organigramme du club

Lors de la dernière Assemblée Générale en octobre 2015, le bureau ci-dessous a été élu :

Président : M. Mickaël CORMAND

Rôle :

- Représentant du club dans tous les actes de la vie de l'association
- Ordonne les dépenses entrant dans le cadre du budget prévisionnel approuvé par le conseil d'administration

Vice-présidents : M. Maxime TARDY et M. Geoffrey HENRY

Rôle :

- Assister le président
- Le remplacer en cas d'empêchement

Secrétaire : Mme Aurélie DUBOIS

Rôle :

- En charge des tâches administratives et juridiques
- En charge d'établir les convocations et les comptes rendu des réunions
- Tenir les différents registres et les archives

Trésorière : Mme Myriana HILLION

Rôle :

- Partage avec le président la charge de tout ce qui concerne la gestion de l'association.
- Elle dispose, avec le président, de la signature sur les comptes bancaires de l'association.
- Elle effectue les paiements, recouvre les recettes et, à ce titre, est responsable de la tenue des comptes de l'association

Trésorière adjointe : Mme Stéphanie FLEGEAU

Rôle :

- Assister la trésorière
- La remplacer en cas d'empêchement

Délégué correspondant et responsable des tenues : M. David FLEGEAU

Rôle :

- Relais entre les adhérents du club et les membres du bureau
- Informer le bureau des participants aux sorties club (compétitions, rando...)
- Responsable de la distribution et le retour des tenues

Délégué sécurité : M. Flavien HENRY

En charge de

- Sensibiliser les licenciés et les cyclistes en général à la prévention.
- La liaison entre les licenciés et les problèmes relatifs à la sécurité (comportements, assurances, infrastructures et les organisations du club)

Membre du bureau :

Chantale TARDY, Damien GUINARD, Vincent HILLION, Martine HENRY, Yann COUSTE, Yann HOURMANT, Jérôme LANCIEN, Maxime LANCIEN, Arnaud THIERRY, Yannick GEFFRELOT, Virginie NOEL

1.3. Les disciplines

Sous la tutelle de la FFC depuis 1988, le Vélo Tout Terrain est un sport importé des Etats-Unis où l'on utilisait de drôles de vélos, les « fat tyre bikes » ou des « ballooners » pour dévaler les pentes. Le mountain bike est arrivé en France en 1983. A partir du milieu des années 80, l'industrie du cycle trouve un nouvel essor grâce au nombre important de VTT qui sont vendus en France et dans le monde. Les pratiquants de loisirs cherchent, avec ce vélo, une autre façon de pratiquer le cyclisme en étant plus proches de la nature. Depuis quelques années, une nouvelle gamme de VTT « freeride » (vélos tout suspendus) est arrivée sur le marché. Empreint d'un esprit de liberté dans l'activité, ce type de VTT se destine plutôt à la pratique de la descente.

1.3.1. Le Cross-country (XC)

C'est la discipline d'endurance du Vélo Tout Terrain, elle se décline en de multiples volets : cross-country en boucle, en ligne, marathon, contre la montre, par étapes, etc. La première forme (les coureurs font plusieurs fois le même circuit) est celle retenue pour les Jeux Olympiques, d'où le nom de cross-country olympique. La durée de l'épreuve dépend de la catégorie concernée. La variété des terrains rencontrés sur le parcours doit permettre l'expression des qualités techniques (pilotage, franchissement ...) et physiques des coureurs (gestion d'un effort avec des variations de rythme). Le changement de vélo est interdit et l'assistance extérieure n'est autorisée que dans des zones particulières appelées « zones techniques ».

1.3.2. La Descente (DH)

C'est une épreuve individuelle contre la montre sur un profil descendant parsemé d'obstacles. Le parcours très technique doit privilégier les paramètres vitesse/pilotage. Le temps de course est compris entre 2 et 5 minutes pour un parcours de 1,5 à 3,5 kms. La technicité du matériel (cadre avec double suspension, freins à disque, ...) nécessite un budget important. L'équipement obligatoire du pilote comprend un casque intégral monobloc, des coudières, des gants complets, une protection dorsale et des genouillères.

1.3.3. Le Trial

La discipline est née chez des passionnés de moto trial qui n'avaient pas les moyens d'acquérir une moto pour le pratiquer. Elle consiste à franchir des zones naturelles ou artificielles faisant appel à des notions d'équilibre et de maîtrise du vélo sans avoir d'autre appui que les pneus (pénalités). La difficulté des franchissements est liée aux différentes classes de coureurs (Elites, Experts, ...). Le circuit regroupe un ensemble de 6 zones (1 tour) reliées par une interzone à parcourir 3 fois. Le classement s'établit en fonction du cumul des pénalités, le vainqueur étant celui qui totalise le moins de points. Les épreuves sont ouvertes, à la fois, aux VTT Trial (roues de 26 pouces) et aux vélos Trial (roues de 20 pouces), le port du casque rigide est obligatoire.

1.3.4. L'enduro

Organisée majoritairement dans les régions à profil montagneux, l'enduro est une épreuve composée de spéciales (sections chronométrées) et de liaisons (sections non chronométrées) dont le classement est effectué sur la base du cumul des temps mis par le coureur à parcourir les spéciales (chronométrage individuel). Les liaisons se font soit en VTT soit en utilisant une remontée mécanique. Les spéciales (trois au minimum par épreuve) sont à profil descendant et ne doivent pas comporter de plus de 15 à 20% de pédalage.

L'équipement obligatoire du pilote est similaire à celui imposé en descente, à savoir casque intégral monobloc, coudières, gants complets, protection dorsale et genouillères.

1.4. Les catégories

Pré-licenciés à partir de 6 ans

Poussins

- Poussins 1 7 ans (né en 2010)
- Poussins 2 8 ans (né en 2009)

Pupilles

- Pupilles 1 9 ans (né en 2008)
- Pupilles 2 10 ans (né en 2007)

Benjamins

- Benjamins 1 11 ans (né en 2006)
- Benjamins 2 12 ans (né en 2005)

Minimes

- Minimes 1 13 ans (né en 2004)
- Minimes 2 14 ans (né en 2003)

Cadet

- Cadets 1 15 ans (né en 2002)
- Cadets 2 16 ans (né en 2001)

**C'est la date anniversaire de l'année civile qui est retenue pour définir la catégorie des coureurs :
Exemple : Un poussin 1 au 1er janvier de l'année le restera jusqu'au 31 décembre**

Il existe ensuite d'autres catégories pour les plus grands à partir de 17 ans :

Juniors, Espoirs, Hommes, Femmes...

Pour plus de renseignements, aller voir le site de la F.F.C.

2. L'inscription

2.1.Cotisation

Le tarif d'adhésion au club est de :

- L'inscription **40€**
- au 2ème enfant **35€**
- au 3ème enfant **30€**

Caution

- Participation des parents a deux manifestations du club **Chèque de 60 € non daté**
- Remise des tenues **Chèque de 150 € non daté**

Ces chèques ne seront pas encaissés. Ils seront rendus à la fin de l'année après le retour des tenues et après les manifestations du club.

2.2.La licence

La Licence est obligatoire dans le club :

Elle permet :

- de bénéficier d'une couverture assurance fédérale performante
- de faciliter les modalités d'inscription aux différentes compétitions et évènements

Le tarif des licences sont :

- Jeunes (de 4 à 16 ans) : **45€**
 - Accès aux compétitions
- Juniors (17 et 18 ans) : **81€**
 - Accès aux compétitions
- Pass cyclisme (19 ans et plus) : **61€**
 - C'est la licence de référence du cyclisme pour tous (certificat médical obligatoire). Le Pass'Cyclisme permet d'accéder aux divers championnats (Régionaux, Nationaux et Internationaux) dans toutes les disciplines
- 1ère catégorie (19 ans et plus et fonction du classement) : **192€**
- 2ème catégorie (19 ans et plus et fonction du classement) : **152€**
- 3ème catégorie (19 ans et plus et fonction du classement) : **112€**
- Pass Loisir (4ans et plus) **40€**
 - Accessible à partir de 4 ans. Cette licence est dédiée exclusivement aux activités de pur loisir (certificat médical non obligatoire). Pratiques individuelles et familiales. Randos VTT ou Route. Elle peut également être utilisée sur les cyclosporatives avec présentation d'un certificat médical.
- Encadrement-Dirigeant **58€**

Chaque licencié devra rendre son dossier de demande de licence tamponné du médecin traitant avant les vacances de Noël, sinon, nous serions en mesure de refuser l'enfant, car il ne sera pas assuré au niveau de la FFC

2.3.La charte du club

LA CHARTE du club doit permettre la bonne marche du club et aider les dirigeants, entraîneurs, vététistes et parents dans leurs tâches respectives.

Les vététistes, entraîneurs et dirigeants représentent le club et doivent en donner une bonne image par un comportement exemplaire.

Pour pratiquer le VTT dans un esprit sportif de compétition ou de loisir, les membres du club s'engagent à respecter la présente charte.

1- Je me présente aux entraînements et aux compétitions avec un vélo en état de fonctionnement

2- Je respecte mes camarades, les encadrants, les règles de politesse

3-Je respecte mon matériel, celui de mes camarades, les tenues prêtées par le club, les infrastructures

4-Je porte obligatoirement un casque et des gants longs (pas de mitaines)

5-Je suis présent aux entraînements, j'arrive à l'heure et j'accepte les séances proposées

6-Je respecte l'environnement, je ne détériore pas pour le plaisir et je ne jette rien dans la nature

Chacun doit être responsable et prendre conscience de son engagement en respectant cette charte

3. Les entrainements

3.1.Ou, quand et avec qui ?

Les entrainements se déroulent tous les samedis matin de 10h00 à 12h00 à la station sport et nature de Jugon-les-Lacs.

Pour le bon déroulement des séances, les enfants doivent arriver à 9h45 afin de faire l'appel et de pouvoir partir à 10h00.

Pour une question de sécurité, les parents doivent accompagner les enfants au local de la station et non pas sur le parking.

Il n'y a pas d'entraînement durant les vacances scolaires

Les moniteurs bénévoles encadrant les sessions d'entrainement sont :

- | | |
|--|---------------------|
| ➤ Mickaël CORMAND (titulaire du BF1) | ➤ Béatrice HOUÉE |
| ➤ Olivier BIENVENUE (titulaire du BF1 et BF2) | ➤ Virginie NOEL |
| ➤ Denis KERMEUR (titulaire du BFFS/AC VTT) | ➤ Yann HOURMANT |
| ➤ Maxime TARDY (titulaire du BF1) | ➤ Yannick GEFFRELOT |
| ➤ Mathieu PILARD (titulaire du BF1) | ➤ Benoit HAQUIN |
| ➤ Geoffrey HENRY | ➤ Yola RENAULT |
| ➤ Yann COUSTE | ➤ Erwan LE COQ |
| ➤ David FLEGEAU | |
| ➤ Damien GUINARD | |

Lors des entraînements des enfants de 7 à 14 ans, des groupes sont formés en tenant compte essentiellement de l'âge du Vététiste mais également du niveau de chacun afin de former des groupes homogènes en niveau.

Chaque groupe est encadré par plusieurs moniteurs du Club.

Si vous souhaitez devenir bénévole encadrant, n'hésitez pas à nous en informer !

Lors de ces sorties il faudra respecter :

- le code de la route,
- l'environnement,
- les moniteurs,
- les camarades
- les randonneurs pédestres ou équestres.

Les entrainements permettent d'améliorer les capacités techniques sur un VTT et fera progresser le niveau physique en s'entraînant dans divers terrains tels que la boue, le sable, l'herbe, la terre et les pierres tant en montée qu'en descente.

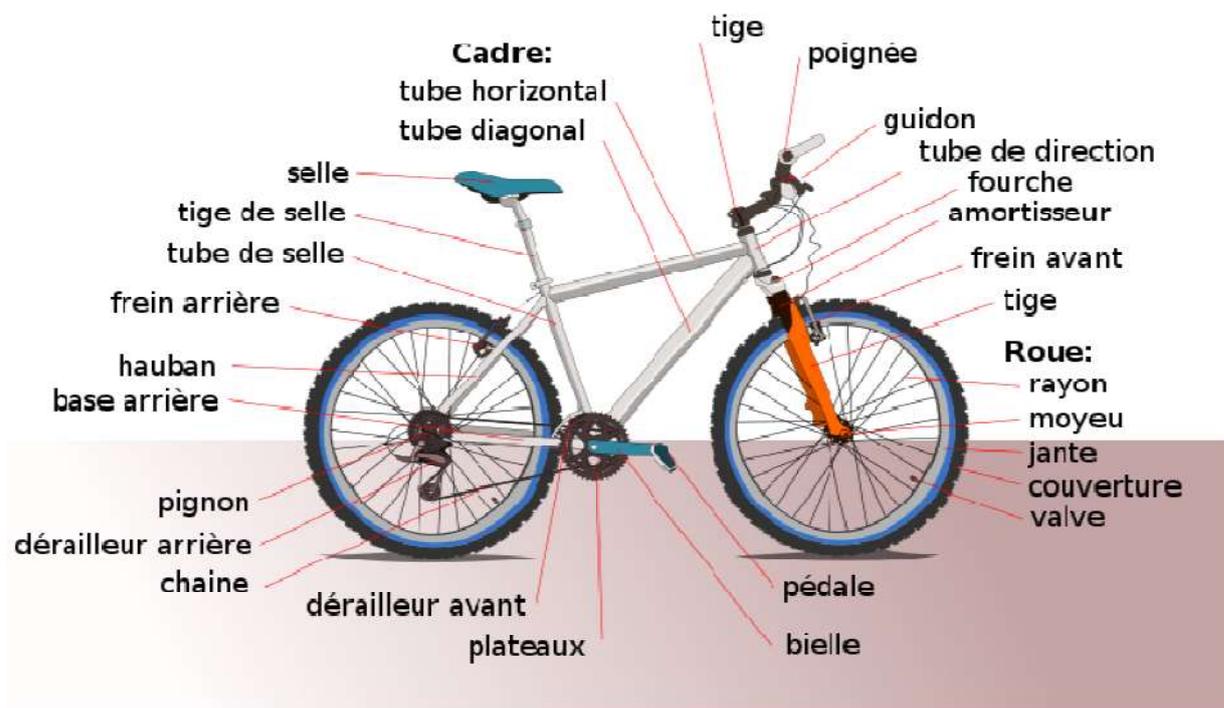
Les moniteurs seront aussi là pour conseiller et sécuriser dans toutes les parties techniques rencontrées.



4. Vélo et équipements

4.1. Le vélo

Choisissez un Vélo Tout Terrain ou un Vélo Tout Chemin, mais pour un meilleur confort, le VTT est le vélo le plus adapté. En ce qui concerne le type, semi-rigide ou tout suspendu, c'est à votre choix, mais entre ces deux types de vélo, l'écart de prix est assez conséquent.



Avant toute sortie, le VTT, devra être en bon état et nettoyé,

Vérifier :

- Le passage de toutes les vitesses et des plateaux,
- Le freinage avant et arrière,
- L'usure du système de freinage (plaquettes ou patins),
- L'usure des pneus et le gonflage,
- Le serrage des roues sur le cadre

Il est possible de rincer son VTT à la station

4.2. Le casque

Le casque est obligatoire

Il devra être :

- homologué à la norme NF EN 1078
- Avec jugulaire
- de préférence avec trou d'aération
- réglable au niveau du tour de tête



4.3. Les gants

Les gants sont obligatoires. Ils devront être :

- Adapté à la pratique du VTT (les gants en laine sont proscrits)

Les mitaines ne sont également pas tolérées.

4.4. Les lunettes

Les lunettes ne sont pas une obligation mais sont conseillées.

Elles permettent :

- De se protéger des projections de boue
- De se protéger des branches d'arbre lors des passages dans les bois
- De se protéger des insectes
- D'éviter l'éblouissement du soleil



4.5. Les chaussures

Elles devront être avec des crampons, solides et ne craignant ni l'eau ni la boue. La semelle ne devra surtout pas être lisse et fine. Elles pourront être par exemple du type chaussure de randonnée ou basket.

Les chaussures spécifiques de VTT pour pédales automatiques ne sont pas une obligation et sont réservées pour des Vététistes aguerris. En effet le chaussage et déchaussage peut être compliqué pour les plus jeunes.

Néanmoins les chaussures et pédales automatiques permettent :

- Un maintien du pied fixé sur la pédale
- Un meilleur rendement de pédalage
- De pousser et tirer au plus près sans perte d'effort sur la pédale, offrant donc une excellente transition de la puissance vers le vélo.



4.6. Le bidon ou poche à eau

Indispensable accessoire pour le sportif, un bidon (aussi appelé gourde) ou une poche à eau est nécessaire pour l'hydratation du coureur.

Pour une question d'hygiène, chacun doit apporter son propre matériel.



4.7. Les cuissards ou short

Le cuissard pour le VTT est un élément essentiel de la tenue du cycliste. Il conditionnera le confort sur la selle.

Un cuissard vélo, c'est d'abord une seconde peau. En tout terrain, on pourra se tourner vers un short VTT qui affiche une coupe un peu plus large mais bénéficie également d'une construction renforcée adaptée aux terrains difficiles. Un cuissard vélo court sera évidemment à privilégier pour l'été. Lorsque les températures sont à la baisse, les cuissards vélo longs s'imposeront.

La fonction de l'insert du cuissard, ou peau de chamois, est de filtrer les irrégularités du sol et de réduire les frottements dus au pédalage. Elle doit également évacuer la transpiration au cours de l'exercice.

En mousse ou en gel, ils peuvent offrir des épaisseurs différentes. Un insert confortable doit offrir un bon amorti pendant plusieurs heures. Il peut être cousu sur le cuissard, ou intégré à celui-ci. Cette dernière solution permet d'éviter les coutures, sources d'irritations voire de brûlures, sur les points d'appui.

Le club fournit, pour les vététistes participants aux compétitions, des cuissards de très bonne qualité et aux couleurs du club.



4.8. Les maillots et vestes

4.8.1. Les maillots

Il existe plusieurs types de maillots :

- Maillot à manches courtes
- Maillot à manches longues
- A ouverture totale
- A ouverture centrale

Quand les températures deviennent clémentes, le **maillot vélo** cintré à manches courtes est de rigueur.

D'une manière générale, les vététistes réguliers sont plutôt adeptes de maillot à manches courtes ayant une ouverture centrale zippée soit courte (15 à 18 cm), soit totale.

Nous vous conseillons plutôt l'ouverture centrale pour optimiser la ventilation lors de l'ascension de cols, de bosses (...).

Ces maillots sont généralement équipés de 3 poches dans le bas du dos (bien pratiques pour y glisser barres de céréales, gels).

Il existe également des maillots plus amples et confortables qui sont plutôt à privilégier pour le vtt descente, d'enduro ou tout simplement pour les pratiquants qui ne recherchent pas la performance. En effet, cette coupe large laisse au rider une bonne amplitude dans ces mouvements.

Le meilleur compromis est d'opter pour un maillot dans lequel vous vous sentez à l'aise. Il devra être aéré et ventilé, doté de silicone sur le bas du maillot afin d'éviter la remontée de celui-ci et les échauffements éventuels.

Si la température devient plus fraîche (notamment en mi saison), n'hésitez pas à prévoir l'utilisation de maillot cyclisme manches longues.

4.8.2. Les vestes

Une veste vélo ou une veste VTT devra vous protéger des éventuelles averses. Imperméable, elle est néanmoins respirante pour évacuer la chaleur du corps et l'humidité générée par la transpiration. Elle peut ainsi être micro-perforée ou utiliser des matières respirantes.

Le club fournit, pour les vététistes participants aux compétitions, des maillots et des vestes de très bonne qualité et aux couleurs du club.



5. Les compétitions

5.1. Les TRJV

Les TRJV (Trophée Régional du Jeune Vététiste) est une compétition réservée aux jeunes de 6 à 16 ans (de poussin à cadet). Elle se déroule en 8 journées (souvent le dimanche).

L'objectif est d'organiser une compétition adaptée aux capacités physiques des jeunes et créer une émulation permettant de traduire le travail effectué dans le club.

A l'issue des épreuves, un classement des coureurs et des clubs est réalisé.

Déroulement d'une journée type :

Les inscriptions ont lieu de 8h00 à 9h00.

La participation est de 5€ et est prise en charge par le club : La présentation de la licence est obligatoire pour l'inscription. La licence est conservée jusqu'au paiement de la participation : Le club effectue le règlement en fin de matinée. Les licences sont donc remises aux licenciés lors du repas de midi sur le lieu du TRJV ou au prochain entraînement.

Pour participer, le coureur doit obligatoirement avoir :

- Une licence
 - Des gants longs
 - Une plaque
 - Un casque
 - Un guidon avec les extrémités bouchées
 - Un seul vélo pour l'ensemble des compétitions.
- Le matin, une épreuve est prévue en fonction du lieu et du désir du club organisateur
 - Soit le trial

Le trial se déroule de la façon suivante : Le coureur à quatre zones à franchir dont une chronométrée. Le but étant de poser le moins de pieds à terre. Le coureur a le droit de reconnaître la zone à franchir à pieds. Chaque zone de trial est composée de quatre secteurs délimités par des rubans de signalisation. Chaque secteur franchi donne lieu à une note répertoriée sur une fiche de pointage.

- Ou de la descente

L'épreuve de descente s'effectue sur deux manches. Le coureur devra passer un parcours descendant et technique chronométré. Une reconnaissance du parcours s'effectuera avant le départ des descentes chronométrées.

- Le midi, le Club des TEAM BIKERS 22 met à disposition des tonnelles afin de déjeuner. Il est possible de se restaurer sur place.
- L'après-midi est réservé au cross country.

Cette épreuve est réalisée sur une boucle fermée. Une reconnaissance est effectuée avant le départ de la course.

5.2. Les TDJV

Les TDJV (Trophée Départemental du Jeune Vététiste) est une compétition réservée aux jeunes de 6 à 16 ans (de poussin à cadet). Elle se déroule en 3 journées (souvent le samedi après midi).

Déroulement d'une journée type :

Les inscriptions ont lieu vers 13h00.

La participation est de 5€ et n'est pas prise en charge par le club : La présentation de la licence est obligatoire pour l'inscription.

Pour participer, le coureur doit obligatoirement avoir :

- Une licence
- Des gants longs
- Une plaque
- Un casque
- Un guidon avec les extrémités bouchées
- Un seul vélo pour l'ensemble des compétitions.

Cette compétition est organisée en trois épreuves (1 épreuve par journée)

- Le trial
- La descente
- Le cross country

5.3. Les coupes de Bretagne de cross country

Les coupes de Bretagne sont ouvertes à tous les licenciés FFC ainsi que des participants ayant un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme de moins d'un an.

Cette compétition est ouverte au :

| | |
|------------------------|---|
| Cadets, Cadettes | ayant 15 ou 16 ans dans l'année |
| Juniors, Juniors Dames | ayant 17 ou 18 ans dans l'année |
| Espoirs Hommes | ayant 19 à 22 ans dans l'année |
| Hommes | A partir de 17 ans dans l'année (pass, 1,2,3) |
| Hommes Départementaux | 19 ans à 39 ans dans l'année |
| Masters 40 Hommes | 40 ans et plus dans l'année |
| Dames | A partir de 17 ans dans l'année |
| Tandems | A partir de 17 ans dans l'année |

Certain club organise, en marge de cette compétition, des cross country pour les catégories jeunes soit : Poussins, pupilles, benjamins, minimes

5.4. Les coupes de Bretagne de descente

Les coupes de Bretagne sont ouvertes à tous les licenciés FFC ainsi que des participants ayant un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme de moins d'un an.

Cette compétition est ouverte au :

| | |
|------------------------|---|
| Cadets, Cadettes | ayant 15 ou 16 ans dans l'année |
| Juniors, Juniors Dames | ayant 17 ou 18 ans dans l'année |
| Espoirs Hommes | ayant 19 à 22 ans dans l'année |
| Hommes | A partir de 17 ans dans l'année (pass, 1,2,3) |
| Hommes Départementaux | 19 ans à 39 ans dans l'année |
| Masters 40 Hommes | 40 ans et plus dans l'année |
| Dames | A partir de 17 ans dans l'année |
| Tandems | A partir de 17 ans dans l'année |

5.5.Planning des compétitions (de janvier à décembre 2016)

TRJV : Trophée Régional des Jeunes Vététistes

- ANDEL (22) 06/03 XC DH (cross /descente)
- COETMIEUX (22) 20/03 **ANNULÉ**
- PLOEUC (22) 24/04 XC DH (cross/descente)
- HILLION (22) 05/05 XC TRIAL (cross/trial)
- TAUPONT (56) 15/05 XC TRIAL (cross/trial)
- BOBITAL (22) 22/05 XC DH (cross/descente)
- GOUEZEC (29) 05/06 XC DH (cross/descente)
- BETTON (35) 12/06 TRIAL TRIAL (trial/trial)
- LANVOLLON (22) 26/06 finale XC DH (cross/descente)

COUPE DE BRETAGNE DE CROSS :

- TAUPONT (56) 13/03
- REDON (35) 17/04
- St GERMAIN sur ILLE (35) 24/04
- St JACUT DES PINS (56) 01/05
- SEVIGNAC (22) 08/05
- PEAULE (56) 22/05
- BIGNAN (56) 05/06
- PLUMELEC (56) 26/06
- GRAND FOUGERAY (35) 18/09
- LOUDEAC (22) 25/09 finale

TDJV: Trophée Départemental des Jeunes Vététistes

- SEVIGNAC (22) 08/10 DH (descente)
- LAMBALLE (22) 15/10 XC (cross)
- COETMIEUX (22) 22/10 TRIAL (trial)

COUPE DE BRETAGNE DE DESCENTE :

- ROZ SUR COUESNON (35) 13/03
- CORAY (29) 28/03
- St GERMAIN sur ILLE (35) 24/04
- St JACUT DES PINS (56) 01/05
- SEVIGNAC (22) 08/05
- PEAULE (56) 22/05
- BIGNAN (56) 05/06
- PLUMELEC (56) 26/06
- GRAND FOUGERAY (35) 18/09
- LOUDEAC (22) 25/09 finale

Le planning des compétitions pour l'année 2017 sera transmis par mail en début d'année civile.

6. Les manifestations du club

Le club des TEAM BIKERS 22 étant une association, nous organisons des manifestations afin de faire connaître notre association et de lever des fonds.

Ces fonds servent à

- L'investissement dans les tenues,
- L'investissement dans les infrastructures
- Le règlement de l'assurance du club couvrant les licenciés
- Le règlement des inscriptions lors des TRJV
- Les charges administratives de gestion du club
- L'abonnement à la FFC

Ces manifestations demandent beaucoup d'organisation, c'est pourquoi nous avons besoin de bénévoles disponibles, avant, pendant et après ces événements. Nous comptons sur la participation d'un maximum de parents afin de faire perdurer le club.

6.1. Le loto et le repas du club

Nous organisons chaque année un loto au mois de septembre et un repas en début d'année civile.

Lors de ces occasions, nous avons besoins des parents

- A la préparation de la salle
- Aux inscriptions / Aux entrées
- A la cuisine
- Au service en salle
- A la buvette
- Au nettoyage de la salle

6.2. L'organisation de compétitions

Le club organise une ou deux compétitions chaque année. Lors de ces manifestations nous avons besoin de parents :

La veille de la compétition pour :

- Le débroussaillage des parcours
- Le balisage des parcours
- La mise en place des infrastructures afin de recevoir du public

Le jour de la compétition pour :

- La circulation aux parkings
- Les inscriptions des coureurs le matin
- Le service à la buvette et à la restauration
- Aider à débarrasser et ranger à la fin de la journée

La secrétaire envoie un mail avant toute manifestation pour connaître les parents disponibles pour aider. Nous vous remercions par avance de consulter régulièrement vos mails.

Contact

Mail : 22teambikers@gmail.com

Adresse postale : Mairie 22270 Jugon-Les-Lacs

Site internet : <http://teambikers22.jimdo.com>

Groupe facebook : Team Bikers 22



Si vous avez besoin d'autres renseignements, venez nous rencontrer le samedi matin à la Station Sport et Nature avant ou après l'entraînement.

Nous serons à votre disposition pour vous répondre.

A bientôt...